YERRES

31 mars 1998
31 mars 1998

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 1998

DELIBERATION N°98/03/338

OBJET : **DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE :**
a/ Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Villeneuve Saint Georges
b/ Syndicat Intercommunal à vocation multiples de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article 5212-10,

CONSIDERANT que Monsieur Nicolas DUPONT-AIGNAN a présenté sa démission de délégué, représentant le Conseil Municipal, au sein du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Villeneuve-Saint-Georges et du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts,

PROCEDE, à bulletin secret, à l'élection de :

- Madame Bathilde BARDEAU, en qualité de déléguée titulaire représentant le Conseil Municipal au sein du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Villeneuve Saint Georges

- Monsieur Claude POTHION, en qualité de délégué représentant le Conseil Municipal au sein du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

REÇU LE
31 MARS 1998
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN.

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE